



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Trafic de drogue et insécurité à Bordeaux

Question écrite n° 15734

Texte de la question

Mme Edwige Diaz alerte M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur l'occupation territoriale permanente et grandissante du quartier des Capucins à Bordeaux, menée par les trafiquants de drogue. La prolifération des points de *deal* dans le centre-ville et notamment dans le quartier Saint-Paul, investi depuis des années par les toxicomanes qui font usage des toilettes publiques notamment en vue d'en faire des salles de shoot, est aujourd'hui conjuguée à une altération colossale de la qualité de vie et à une exposition constante aux incivilités au mieux et au pire aux violences physiques et verbales, au harcèlement et au tapage nocturne. Face à cette situation, le collectif « Bordeaux ma ville sans filtre » a lancé un appel à manifester depuis les réseaux sociaux. La manifestation a eu lieu le samedi 10 février 2024 devant l'hôtel de ville, durant laquelle les riverains ont pu exprimer toute l'exaspération causée par les méfaits des délinquants dans les rues Élie Gintrac entre le marché et la place de la Victoire, Garat ou encore Chantre. En toute impunité, l'espace public devient une vaste trappe à dangers notamment pour l'intégrité physique des femmes et des personnes âgées et un cloaque où l'insécurité se mêle aux déjections et aux détritres de drogues usagées. Dès lors, les trafiquants envahissent les rues et sèment un climat de terreur dans le quartier. Ils vont même jusqu'à dissimuler de la marchandise dans les pots de fleurs ou encore dans les pare-chocs des véhicules. Dans ces quartiers auparavant animés, les habitants, les commerçants et les familles ne reconnaissent plus le Bordeaux d'hier, ce qui se manifeste par l'augmentation de 15 % des atteintes à la personne en 2022. Malgré la récurrence de la lassitude exprimée par les habitants, la mairie ne les écoute manifestement pas et n'alloue pas les moyens nécessaires en vue de remédier à cette grave implantation criminelle. En dépit du dévouement et des efforts des forces de l'ordre et notamment de la police municipale, qui patrouille trois fois par jour au minimum, la situation ne s'améliore pas et Bordeaux reste la troisième ville de France en matière de taux de délinquance. Pour résoudre les problèmes, la municipalité étudie la possibilité de fermer les commerces le soir. C'est donc la double-peine : les habitants subissent tous les aléas d'un quartier devenu malsain et seraient privés de la liberté d'effectuer leurs achats le soir. On renverse la logique, au lieu d'enfermer les malfrats, on fermerait les commerces. Mme la députée souligne que cela fait des années que les points de *deal* se multiplient dans ces environs, mais que la municipalité écologiste n'ose pas nommer les faits et encore moins traiter la situation à la racine, en procédant aux arrestations nécessaires et aux opérations de démantèlement des trafics. En outre, elle souhaite savoir quels sont les moyens tant humains que matériels que le Gouvernement compte déployer afin de lutter contre la gangrène criminelle qui met en danger les Bordelais au quotidien. Par conséquent, elle demande s'il est prévu de mener une action coordonnée avec l'autorité préfectorale en vue de renforcer les effectifs de la police nationale sur ce territoire et de financer la répartition de la vidéosurveillance, par la signature du contrat de sécurité intégrée tant attendu et qui devait initialement couvrir la période 2023/2026, à l'instar de celui signé entre l'État et le Libournais le 6 décembre 2021.

Données clés

Auteur : [Mme Edwige Diaz](#)

Circonscription : Gironde (11^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15734

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur et outre-mer](#)

Ministère attributaire : [Intérieur et outre-mer](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 février 2024](#), page 1359

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)